

**MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT  
DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX**

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)

B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90

Web: www.maetur-cameroun.com



*La sécurité foncière*  
DAF/SDA/SMA/BjB

**COMMUNIQUE N° 2018/002/MAETUR**

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/001/CIPM/MAETUR du 04/01/2018.

**Le Directeur de la MAETUR communique :**

L'Entreprise « ETH SARL » B.P. 15 Bafoussam, a été retenue pour l'approvisionnement en matériaux pour les travaux de drainage des eaux pluviales et la construction de deux (02) dalots sur les voies C et D du lotissement de Nkondom II à Mfou (Opération 189), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 2018/001/CIPM/MAETUR du 04/01/2018, aux conditions suivantes :

Montant HTVA	:	254 887 989 F.CFA ;
Montant TTC	:	303 953 926 F CFA ;
Délai	:	09 mois.

L'Entreprise « ETH SARL » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR, pour l'établissement du projet de MARCHE.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur de la MAETUR



*[Signature]*  
Louis Roger MANGA

06 MARS 2018